

COMPTE RENDU
DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 9 Mai 2019

Le neuf mai deux mille dix neuf à 20h00, le conseil municipal de Labergement Ste Marie s'est réuni sous la présidence du maire, Mr Daniel Pasquier.

Etaient présents : Mr Daniel PASQUIER, Mme Marie-Hélène TRIMAILLE, Mme Nicole THOMET, Mr Joël LORIN, Mme Virginie CUENIN, Mr Emmanuel FERCOT, Mr Philippe PAILLARD, Mr Didier PREVALET, Mr Pascal REGARD, Mr Florent ROBBE.

Etaient absents excusés : Mr Pierre-Albert VIONNET qui a donné procuration à Mme Marie-Hélène TRIMAILLE.

Etaient absentes : Mme Caroline JEANNINGROS, Mme Céline JEANNOT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène TRIMAILLE

Acceptation du compte rendu de la séance précédente :

Le compte rendu du Conseil précédent est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Modification de l'ordre du jour :

Le Maire demande l'autorisation de modifier l'ordre du jour et de rajouter un point : Demande de subvention pour les travaux de la rue du Fuverat. Unanimité.

1. Travaux Mairie : Résultat des appels d'offres - Choix des entreprises :

Les différents lots ont été attribués avec quelques difficultés. Le Conseil Municipal est étonné car aucune entreprise du village n'a soumissionné.

Les lots non concernés par le dispositif des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) (qui oblige les fournisseurs d'énergie à aider ceux qui en consomment (particuliers et entreprises) à faire des économies d'énergie), pourront démarrer au plus tôt. Il s'agit des lots « terrassement, gros œuvre, étanchéité, carrelage, faïence, désamiantage ».

Le Conseil donne toute latitude au Maire pour la passation des marchés auprès des entreprises.

1 abstention (Pierre-Albert VIONNET) – 10 Pour.

2. Tarifs Espace les Vallières pour 2020 :

Les tarifs sont reconduits à l'identique. Une petite modification du règlement sera apportée et proposée à la validation lors du prochain Conseil.

Unanimité.

3. Convention temporaire d'un bien bâti :

Une convention est proposée par Yxim (gestionnaire des bâtiments SNCF) pour l'occupation du hangar SNCF. Un loyer annuel de 500 € HT et des charges électriques de 300 € seront dues par la commune. Le Conseil accepte cette convention à l'unanimité.

4. Réhabilitation des sources Théveny et des Auges :

- Choix du bureau d'études : Quatre propositions ont été adressées pour ce dossier. Les

prestations proposées sont différentes d'un dossier à l'autre et les tarifs varient de 6300 € à 14700 €. Le Conseil donne quitus au Maire pour le choix du bureau.

Unanimité.

- Demande de subvention : Le Conseil autorise le Maire à demander les subventions aux différents organismes.

Unanimité.

5. Modification des commissions communales :

Madame Caroline JEANNINGROS ne participant plus depuis plusieurs années aux réunions de Conseil et commissions auxquelles elle appartient, il est proposé d'élire d'autres membres du Conseil.

Monsieur Didier PREVALET propose sa candidature à la commission Animation.

Monsieur Emmanuel Fercot propose sa candidature à la commission Appel d'Offres.

Ces deux candidatures sont acceptées à l'unanimité.

6. Personnel communal :

Il y a lieu de supprimer au 1^{er} juin le poste d'adjoint administratif occupé par Madame Mathilde LOYE et de créer au 17 juin un poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe pour l'embauche de Madame Véronique COULOT-PAGNIER.

Unanimité.

7. Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la commune :

La commune refuse l'offre de l'ONF qui lui propose d'encaisser les recettes des ventes de bois. Elle encaissera elle-même ces recettes.

Unanimité.

8. Convention Camping du Lac :

La convention liant la commune et le camping pour la gestion de l'aire des camping car est renouvelée.

Unanimité.

9. Devis travaux Chapelle Saint Théodule et modification de la convention :

L'association des Amis de Saint Théodule a présenté un devis pour la réfection de trois tableaux (4290 € / tableau) ne figurant pas dans l'inventaire de la convention.

Une nouvelle convention sera établie entre la commune et l'association.

Unanimité.

10. Motion contre la suppression par Lyria d'un aller-retour TGV Lausanne-Paris :

Le Conseil soutient la motion contre la suppression du TGV Lausanne-Paris de 6 h 23 et du Paris-Lausanne de 15 h 57. Unanimité.

11. Vente de terrain SCI APEX :

Le Conseil propose à la SCI APEX la vente d'une petite enclave de 9 ca au prix du terrain d'aisance.

Unanimité.

12. Ventes de terrains par la commune à divers propriétaires :

Une parcelle constructible (6,79 a), jouxtant deux parcelles loties sont proposées aux demandeurs pour un montant de 120 € HT /m².

9 Pour 2 contre.

13. Demandes de subvention : ADMR et OncoDoubs :

Deux associations ont demandé des subventions.

Le Conseil accepte d'aider l'ADMR pour un montant de 155 €.

La demande d'OncoDoubs est rejetée.

Unanimité.

14. Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Exercice 2018 :

Le rapport présenté est validé. On peut noter l'excellent rendement du réseau communal qui est de 92 %.

Unanimité.

15. Réfection du mur de soutènement du talus SNCF :

L'instabilité du mur de soutènement du talus SNCF, situé route de Fourcatier présente un danger pour la ligne ferroviaire située en contrebas.

Un devis de 21 553, 10 € HT proposé par l'entreprise COLOMBO est accepté à l'unanimité.

16. Etude Planair :

Le Conseil autorise le Maire à déposer des dossiers pour le dispositif CEE (cf point 1).

Les aides apportées seraient de l'ordre de 7 000 €. Le Conseil confie la mission au Cabinet PLANAIR. Unanimité

17. Renforcement du réseau d'eau potable rue du Fuverat : demande de subvention :

Autorisation est donnée au Maire pour déposer des dossiers de subvention pour les réseaux de la rue du Fuverat.

Unanimité.

18. Questions diverses :

- Règlement d'intervention économique : présentation de ce dispositif d'aide aux investisseurs mis en place par la CC.
- Article Est Républicain concernant la mise en place des ralentisseurs
- Courrier de Madame Caroline REDARD : lecture du courrier alertant de l'insécurité rue de Mouthe
- Visite du Sénat : proposition de visite par Monsieur LONGEOT, Sénateur. Les membres du Conseil sont intéressés par cette visite qui pourrait avoir lieu à l'automne.
- Demande de Madame Maximilie LORIN qui aimerait utiliser la cuisine des Vallières pour dispenser des cours de cuisine créole. Un rendez vous lui sera proposé.
- Demande droit de place par le Primeur du Haut Doubs : au prix en vigueur le mardi après midi.
- Contrat de performance : pôle psychiatrique de Pontarlier
- Projet Orange : installation d'un pylône permettant une meilleure distribution de la téléphonie. Deux lieux sont envisagés.
- Périscolaire : surfacturation retard
- Avis d'enquête publique du PLU : du 29 mai au 29 juin
- Coupes de bois : 25 m3 de bois communaux coupés sans accord ni autorisation.
- Permis remorque : les agents communaux bénéficieront d'une formation leur permettant d'obtenir le permis « remorque ».
- Offre EcoDouBio : le Conseil donne son accord de principe pour la pose de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'Espace les Vallières.

- Fête des Abergenses : le mercredi 29 mai au Coude

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

A Labergement-Sainte-Marie, le 15 mai 2019



LE MAIRE,

Mr PASQUIER D.
Maire,